

# ACTUALITÉS DROIT DU TRAVAIL


**2 jours**

## NOUVELLES DISPOSITIONS ET JURISPRUDENCE 2024

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### NOUVEAUTÉS LÉGISLATIVES ET RÉFORMES EN COURS

- › La Loi "Avenir professionnel" et le risque de sanction
- › Zoom sur la Loi du 2 août 2021 relative à la prévention en santé au travail et ses décrets d'application
- › Loi du 22 août 2021 relative à lutte contre le dérèglement climatique et l'importance de l'aspect environnemental
- › Qu'en est-il de la loi relative au pouvoir d'achat et son impact sur les RH?
- › Les derniers ANI (cadre, QVT, télétravail, formation)
- › Les nouveautés de la loi DADUE du 9 mars 2023

#### RÉFORME DU DROIT DU TRAVAIL : IMPACTS DES ORDONNANCES MACRON SUR LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL

- › Indemnités de licenciement : hausse du montant de l'indemnité légale, plafonnement et plancher des dommages et intérêts
- › Plus de clémence pour les vices de forme
- › Le recours à la Rupture Conventionnelle Collective (RCC)

##### Analyser un accord RCC

- › Nouvelles règles relatives aux CDD et possible recours aux CDI de chantier ou d'opération

##### Analyser un modèle de CDI de chantier ou d'opération

- › Nouveau cadre pour le télétravail
- › Compte professionnel de prévention
- › Primauté de l'accord collectif sur le contrat de travail
- › Nouveau périmètre d'appréciation du motif de licenciement économique
- › Nouveautés en matière d'inaptitude

#### NOUVELLES MESURES EN MATIÈRE DE RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL

- › Fusion des instances représentatives du personnel : CSE, conseil d'entreprise
- › Nouveautés concernant les élections professionnelles
- › La représentativité et les dernières mesures d'audience
- › Renforcement de la place de la négociation collective
  - généralisation de l'accord majoritaire

##### Débat autour de la mesure d'audience 2021

- les niveaux de négociation et leur articulation
- simplification des règles de désignation du délégué syndical
- négociation facilitée dans les PME/TPE
- les accords de performance collective

##### Analyser un accord de performance collective

- › De nouveaux acteurs : RSS, représentants de proximité et CSSCT

#### LES DERNIÈRES DÉCISIONS JURISPRUDENTIELLES

- › Relations individuelles de travail
  - contrats de travail : périodes d'essai et probatoire, zoom sur les clauses
  - modification du contrat et des conditions de travail - suspension du contrat
  - contrat à durée déterminée et contrat d'intérim
  - durée et aménagement du temps de travail : paiement des heures supplémentaires, temps de travail des cadres, forfait jour, temps partiel
  - rupture du contrat de travail : prise d'acte, rupture conventionnelle, licenciement pour inaptitude physique, insuffisance professionnelle et démission
  - droit disciplinaire : procédure prud'homale, vidéosurveillance, droit de regard de l'employeur sur l'utilisation personnelle des outils professionnels, libertés individuelles en entreprise, licenciement disciplinaire, harcèlement et discrimination...
  - licenciement pour motif économique
- › Relations collectives de travail
  - critères de représentativité syndicale et audience syndicale
  - élections professionnelles : rédaction du PV, calcul des effectifs...
  - exercice du mandat et fonctionnement des IRP

Réflexion en groupe et partage d'expérience sur les impacts des réformes en cours et de la gestion de la crise sanitaire en matière de droit du travail

Analyser des jurisprudences significatives

#### OBJECTIFS

- Intégrer les dernières nouveautés législatives et jurisprudentielles intervenues en droit du travail.
- Évaluer les incidences de ces modifications sur ses pratiques d'administration du personnel et/ou de management.
- Gérer les différents cas de modification et de rupture du contrat de travail.
- Définir les règles applicables en matière d'audience et de représentativité syndicale.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation d'actualisation réservée aux professionnels disposant d'une connaissance préalable du droit du travail
- Une approche opérationnelle intégrant les dernières évolutions en matière de droit du travail
- Des QCM de validation des acquis tout au long de la formation

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH, administration du personnel, recrutement, paie, juristes, collaborateurs confrontés à l'application du droit du travail au quotidien

Il est recommandé d'avoir suivi une formation initiale ou continue en droit du travail, de maîtriser les fondamentaux du droit du travail

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 635 € HT - Réf : DTW-ACTW  
1 827 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :  
Le contrat de travail  
(remise de 42 %, soit 191.98 € HT au lieu de 331 € HT)

Validité : 30 juin 2024

#### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
les 4 et 5 mars 2024  
les 3 et 4 juin 2024  
les 23 et 24 septembre 2024  
les 4 et 5 novembre 2024

Paris Montparnasse :  
les 6 et 7 mai 2024  
les 1 et 2 juillet 2024  
les 14 et 15 octobre 2024

